

## VILLE D'UGINE (SAVOIE) EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

**MUNICIPAUX** 

EN EXERCICE: 29 PRÉSENTS: 27 REPRESENTES: 02

DATE DE LA CONVOCATION : Le 6 décembre 2022

PUBLICATION SITE INTERNET:

Le 19 décembre 2022

Président de séance : M. Franck LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Etaient présents: M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Pauline BRESSE, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.

Étaient représentées : Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Madame Catherine CLAVEL, Mme Audine FRECKMANN ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.

Délibération n°24 Rapporteur : M. Franck LOMBARD

## Objet: Subvention aux associations

L'article 65748 du budget communal prévoit des subventions de fonctionnement aux associations.

Il convient de répartir ces subventions au prorata des besoins exprimés à ce jour par les organismes selon le tableau joint en annexe.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le montant des subventions aux associations conformément au tableau joint en annexe.

## Pour les autres associations :

Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Agnès CHEVALIER-GACHET et Mustapha HADDOU quittent la séance.

Pour l'Amicale Laïque : la subvention prévue est de 6 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve les subventions aux différentes sections de l'Amicale laïque.

Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Agnès CHEVALIER-GACHET et Mustapha HADDOU rejoignent la séance.

Marie-Thérèse BERGERET, Mustapha HADDOU, Joseph SCATIGNO, Jamel BOUCHEHAM, Eric FUSS quittent la séance.

Pour le Comité de Jumelage : la subvention prévue s'élève à 650 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la subvention au Comité de Jumelage.

Marie-Thérèse BERGERET, Mustapha HADDOU, Joseph SCATIGNO, Jamel BOUCHEHAM, Eric FUSS rejoignent la séance.

Agnès CHEVALIER-GACHET et Annabelle MOREL quittent la séance.

Pour l'Echo du Mont-Charvin : la subvention prévue est de 2 250 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la subvention à l'Echo du Mont-Charvin.

Agnès CHEVALIER-GACHET et Annabelle MOREL rejoignent la séance.

Ms. Mustapha HADDOU, Jamel BOUCHEHAM, Joseph SCATIGNO, Sophie BIBAL, Pauline BRESSE quittent la séance.

Pour le FAT, la subvention prévue est de 76 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le versement de la subvention au FAT.

Mustapha HADDOÙ, Jamel BOUCHEHAM, Joseph SCATIGNO, Sophie BIBAL, Pauline BRESSE rejoignent la séance.

Pauline BRESSE, Stéphanie LUSSIANA, Sophie BIBAL, Caroline BRULEY, Nathan EXCOFFIER, Mustapha HADDOU, Jamel BOUCHEHAM quittent la séance.

Pour Ugine Animation : la subvention prévue est de 80 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la subvention à Ugine Animation.

Pauline BRESSE, Stéphanie LUSSIANA, Sophie BIBAL, Caroline BRULEY, Nathan EXCOFFIER, Mustapha HADDOU, Jamel BOUCHEHAM rejoignent la séance.

Jean-Pierre PLAISANCE quitte la séance.

Pour Ugine Montagne : la subvention prévue est de 410 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la subvention à Ugine Montagne.

Jean-Pierre PLAISANCE rejoint la séance.

Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Annabelle MOREL, Jamel BOUCHEHAM, Mustapha HADDOU, Eric FUSS quittent la séance.

Pour l'OMCS, la subvention prévue est de 136 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le versement de la subvention à l'OMCS.

Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Annabelle MOREL, Jamel BOUCHEHAM, Mustapha HADDOU, Eric FUSS rejoignent la séance.

Simon OUVRIER-BUFFET et Pauline BRESSE quittent la séance.

➤ Pour Dynamic'Pros la subvention prévue est de 400 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le versement de la subvention à Dynamic'Pros.

Simon OUVRIER-BUFFET et Pauline BRESSE rejoignent la séance.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire Pour le Maire, Michel Chevallier, Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20221212-20221212\_DE24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022 Publication : 19/12/2022



